



SURCLASSEMENT U18 VERS U21 SAISON 2025-2026

Thématique :

☐ Présidence

☐ Administration et Finances

☐ Haut Niveau

☐ Formation & Emploi

☐ Marque

☐ Clubs et Territoires

☒ Compétitions

☐ Affaires juridiques et
Institutionnelles

☐ Développement

Destinataires :

☐ Comités

☐ Liges

☐ Liges et Comités

☒ Liges, Comités et Clubs

☐ CTS

Nombre de pièces jointes : 0

☒ Information

☐ Echéance de réponse :

Face à de nombreuses interrogations soulevées par un manquement dans le tableau des surclassements de la saison en cours, la Commission Fédérale Médicale confirme l'information suivante :

Le surclassement des licenciés de la catégorie d'âge U18 vers U21 est considéré comme « automatique » et ne nécessite pas d'examen médical spécifique.

Le tableau des surclassements sera mis à jour pour la saison prochaine.

Contact :

E-mail : medicale@ffbb.com

Rédacteur

Bernard LEBOT
Président de la Commission
Fédérale Médicale

Vérificateur

Sébastien DIOT
Directeur du Pôle
Compétitions

Approbateur

Thierry BALESTRIERE
Secrétaire Général

Référence

2025-10-20 NOTE LR CD CLUBS 5-COMED Surclassement U18
vers U21 - Saison 2025-2026 - VFIN